

Concours de Technicien session 2020

Spécialités	Externe			Interne			3 ^{ème} concours			Total Postes
	Postes	Inscrits	Présents	Postes	Inscrits	Présents	Postes	Inscrits	Présents	
Bâtiment génie civil	42			62			26			130
Réseaux voirie infrastructures	21			33			13			67
Prévention et gestion des risques hygiène restauration	20			31			12			63
Aménagement urbain et développement durable	7			10			4			21
Déplacements transports	4			4			1			9
Espaces verts et naturels	26			43			17			86
Ingénierie informatique et systèmes d'information	28			46			18			92
Services et interventions techniques	14			21			8			43
Métiers du spectacle	9			15			6			30
Artisanat et métiers d'art	2			1			1			4
Total	173			266			106			545

Épreuves écrites obligatoires : **Envoi des convocations le 26 mars 2020**

Judi 16 avril 2020

pour les concours interne et de 3^{ème} voie

14h 30 -17h30 Rapport technique par spécialité

pour le concours externe

14h 30 -17h30 Réponses à des questions techniques par spécialité

Lieux :

- CIG Petite couronne, 1 rue Lucienne Gérain 93500 Pantin (métro Eglise de Pantin Ligne 5)
- Autre lieu (à définir en fonction du nombre de candidats inscrits)

Résultats d'admissibilité : Vendredi 19 juin 2020 à 14h00 Aucun résultat par téléphone

Épreuve d'admission obligatoire : **Envoi des convocations le 16 septembre 2020**

5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 et 14 octobre 2020 (dates indicatives et susceptibles de changement en fonction du nombre d'admissibles)

Lieu d'épreuve : CIG Petite couronne, 1 rue Lucienne Gérain 93500 Pantin (métro Eglise de Pantin Ligne 5)

Résultats d'admission : Mardi 17 novembre 2020 à 14h00 **Aucun résultat par téléphone**

Rappel : tout candidat qui ne participe pas à l'une des épreuves obligatoires est éliminé. Pour les épreuves facultatives, seuls les points excédant la note de 10 sur 20 s'ajoutent au total obtenu aux épreuves obligatoires. Ils sont valables uniquement pour l'admission. Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'une des épreuves obligatoires d'admissibilité ou d'admission entraîne l'élimination du candidat. Un candidat ne peut être admis si la moyenne de ses notes aux épreuves est inférieure à 10 sur 20 après application des coefficients correspondants

Pour accéder :

- aux notes de cadrage des épreuves, aux rapports des présidents de jury des sessions précédentes organisées par nos soins et aux différents arrêtés, connectez-vous à www.cig929394.fr rubrique Accès directs, Concours, S'informer et se préparer puis rechercher un concours, sélectionner la catégorie puis la filière.
- à votre espace sécurisé, connectez-vous à www.cig929394.fr, sur la page d'accueil, rubrique Accès directs, Concours, puis Accéder à l'espace sécurisé

Rappel, votre code **utilisateur** correspond à votre n° de dossier d'inscription, et votre mot de passe provisoire vous a été communiqué par mail au moment de votre préinscription. Si vous n'avez rien reçu merci de vérifier dans le courrier indésirable (spam).

Mot de passe oublié ou à modifier : connectez-vous à votre espace espace sécurisé !

A chaque étape du concours n'oubliez pas de consulter votre espace sécurisé. Vous y trouverez les informations concernant votre convocation aux épreuves, et votre attestation de présence aux épreuves.

Pour tout renseignement :

Concours interne : a.bigot@cig929394.fr

Concours externe : e.marchandise@cig929394.fr

3^{ème} concours : g.simon@cig929394.fr

Les dates et horaires sont communiqués à titre indicatif et peuvent être modifiés en cas de besoin.